

RÉUNION DU 29 AVRIL 2022

Le Conseil Municipal de la commune de JOUY, dûment convoqué le 22/04/2022, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Nadia LEITUGA, Maire.

Étaient présents : Monsieur Gilles CARIOU, Monsieur Yves GRIBOT, Madame Alice LIMA, Monsieur Pascal GRASSIN, Monsieur Éric GOIS, Monsieur Patrice PICARD, Monsieur Jean-Julien BEAU, Monsieur Jacques PROVOST, Monsieur Denis RODRIGUEZ, Madame Laure RAVEREAU, Monsieur Éric MARTINY,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Monsieur Jérémy SIBOUT, Monsieur Christophe COURSON, Madame Maria VEIGA
Madame Laure RAVEREAU a été désignée comme secrétaire de séance.

N° 2022 – 17

Objet : Participation communale au SIIS d'Ervauville pour des frais de scolarité

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la scolarisation de 3 enfants de Jouy au sein du regroupement du Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire d'Ervauville – Foucherolles - Rozoy le Viel (SIIS) et à l'obligation de la commune de résidence de participer aux frais de scolarité de ces enfants. Cette demande concerne l'année scolaire 2020-2021 pour un montant de 3 185,58 € pour les 3 élèves (délibération du SIIS, en date du 22 février 2022, fixant les tarifs pour les communes hors regroupement). Le Conseil Municipal autorise le règlement des frais de fonctionnement liés à l'année scolaire 2020/2021.

N° 2022 - 18

Objet : Bons d'achat pour les personnes âgées

Madame le Maire propose au Conseil Municipal, une augmentation des bons d'achats destinés aux personnes âgées de la commune d'au moins 70 ans. Ces bons sont distribués à Pâques et à Noël, utilisés dans le commerce local, restaurant ou épicerie. Actuellement, chaque bon a un montant de 25,00 €, le remboursement se faisant au fournisseur local par retour de ces bons accompagnés de la facture récapitulative. Il est proposé au Conseil Municipal de les augmenter à 40,00 €.

Le Conseil Municipal accepte l'augmentation de ces bons d'achat à 40,00 €.

N° 2022 – 19

Objet : Création d'un poste d'emploi saisonnier

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'en raison de la préparation au départ à la retraite de l'actuelle secrétaire, il y aurait lieu de créer un emploi saisonnier. Le Conseil Municipal décide la création d'un emploi saisonnier d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juin 2022, précise que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures/semaine, que la rémunération pourra être comprise entre l'IB 387 et l'IB 404. Le tableau des emplois permanents de la commune sera modifié et la publicité de vacance de l'emploi sera faite auprès du Centre de Gestion de l'Yonne

N° 2022 – 20

Objet : Choix du maître d'œuvre pour la rénovation de l'école élémentaire

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les démarches concernant la mission de maîtrise d'œuvre à réaliser dans le cadre de l'opération pour la rénovation de l'école élémentaire de Jouy, avec l'assistance technique de l'ATD89 (Convention n° 2021 – B – 110 / délibération 2021-32). Le montant estimé des travaux s'élève à 220 000,00 € HT. L'avis de besoin a été publié le 3 décembre 2021 sur la plateforme Territoires Numériques BFC avec une date de remise des candidatures fixée au 14 janvier 2022. Deux candidats ont adressé un dossier de candidature. L'ouverture des plis a été réalisée le 17 janvier 2022. Les candidats étaient les suivants :

- Atelier C² Architecture sis 1 rue de la Bertauche 89100 Sens
- QCS SERVICES sis 3 rue Étienne Oehmichen 51100 Reims

Ces candidats présentant des capacités techniques, humaines et financières pour l'exécution du marché, les 2 candidatures ont été agréées. Le dossier de consultation des entreprises leur a été adressé via la plateforme Territoires Numériques BFC. La date de remise des offres a été fixé au 8 mars 2022 ; l'ouverture des plis s'est faite en mairie le 18 mars 2022. Le cabinet QCS Services n'a pas répondu. L'Atelier C² Architecture sis 1 rue de la Bertauche 89100 Sens, a fait une proposition pour un montant de 29 920,00 € HT.

Suite à l'analyse de l'offre faite par l'ATD89, la Commission d'Appel d'Offres réuni ce jour a validé ce choix. Le Conseil Municipal autorise la signature du marché en procédure adaptée avec l'Atelier C² Architecture pour un montant de 29 920,00 € HT

N° 2022 – 21

Objet : Subvention à l'Association des Parents d'Élèves de l'école de Jouy

Suite à la demande du Directeur de l'école de Jouy pour une participation financière de la commune pour une sortie culturelle et pédagogique des trois classes de l'école le 23 juin 2022, le Conseil

Municipal octroie une subvention de 895,00 € à l'Association des Parents d'Élèves de l'école de Jouy (coût du transport lié à cette sortie)

QUESTIONS DIVERSES

Point sur les bâtiments et la voirie

Jacques Provost rejoint la Commission des bâtiments et de la voirie à compter de cette date.

- Devis en cours, reste à réaliser par les entreprises
 - Église : réparation du solin remise des tuiles manquantes, à faire début mai
 - Démoussage total de la toiture de l'église → fin mai
 - Route des Caffiers : la fin des travaux de réfection de cette voie avec la réalisation d'un bicouche est prévue fin mai – début juin
 - L'élagage a été réalisé cette semaine et est terminé.
 - Maternelle : les lames du volet roulant restent à changer, relance en cours
- Salle des fêtes : renouvellement des stores et du rideau de scène → deux conseillers et un agent étudient les options pour le prochain conseil
- Vestiaire : fuite d'eau : un plombier sera contacté pour la mise en conformité des sanitaires. Cela devient urgent avec une fréquentation plus forte
- C.P.I. : devis signé pour les réparations (montant 2 200,00 € TTC)
- Mairie : défibrillateur installé ; contacter le fournisseur pour formation
- Réfection des trottoirs dans le centre village : relevé topographique en cours par l'ATD
- Pont du Dardou : diagnostic à réaliser sous peu (prévu au programme de Cerema en avril mai).
- Eclairage public : réception des travaux effectuée, Route du Marchais des Prés, les Blins et les Brouets.
- Etude pour l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques : le contact est pris, mais peu de disponibilité → à suivre
- Fibre : demande de RDV avec YCONIK en cours
- DECI (Défense Extérieure contre l'Incendie) : Les Rousseaux – Les Rétifs : conventions à rédiger pour les accès (bâche et point d'eau)
- Projet de vidéosurveillance : une 1^{ère} subvention a été accordée par le Département dans le cadre « Villages de l'Yonne ». → Demande de mise à jour des devis envoyée : une réponse reçue. Prévoir, dans le cadre de ce projet, un renouvellement du matériel obsolète de la maternelle.

1. Autres points

- City Park : le compte rendu de la réunion d'information partagé avec le conseil. Adoption du projet. Les 2 entreprises seront sollicitées pour des devis précis
- Camion Tout Usage (CTU) pour les Pompiers : Pour mémoire, le CTU a plus de 300 000 km (1^{ère} mise en circulation en 1993) et risque de tomber en panne à tout moment. Une proposition pour l'achat d'un VL a été présentée par le Chef de Corps ⇒ étudier la possibilité d'un véhicule plus récent. Budget alloué entre 2 500 et 5 000 €.
- Site Internet : il devrait être terminé pour le mois de juin 2022.
- Élections législatives : permanences à finaliser avec les personnes absentes.
- PLUi : plan de zonage mis à jour par la CCGB reçu le 22 avril 2022
- Cérémonie du 8 mai : à 10H00 avec dépôt d'une gerbe de fleurs au Monument puis vin d'honneur à la salle des fêtes